



FORMATION CONTINUE

Accréditation d'inspecteur de ponceaux - MTMD

PRÉSENTATION

IMPORTANT!

Un nouveau système d'authentification a été mis en place. Pour les personnes externes, la création d'un compte est requise.

Aide à la connexion

Contexte

Un ponceau est un ouvrage d'art sous remblai permettant la circulation d'eau sous le réseau routier. La défaillance d'un ponceau peut représenter un risque sérieux pour l'usager et compromettre la fonctionnalité du réseau routier. L'examen et l'auscultation des ponceaux réalisés par des inspecteurs formés à cette pratique permettent au Ministère, en pleine connaissance de l'état de son parc de ponceaux, de s'engager dans des travaux appropriés de maintenance, de réhabilitation et d'amélioration. Le programme d'inspection des ponceaux vise à assurer la sécurité des usagers du réseau et à avoir une connaissance de l'état de chacun des ponceaux transversaux du Ministère.

Présentation

Cette formation a pour objectif de former les inspecteurs de ponceaux de manière à ce qu'ils puissent définir les différents sous-types de ponceaux; identifier les défauts propres aux ponceaux; évaluer l'étendue des défauts observés; proposer des interventions appropriées afin de corriger les défauts observés. Aussi, l'objectif final est d'obtenir l'accréditation afin d'être admissible à réaliser des inspections pour le ministère des Transports du Québec (MTQ).

DURÉE

12 heures

TARIF RÉGULIER

995 \$

OÙ ET QUAND

Formation à distance

5 et 6 novembre 2024

*Date limite d'inscription : 7^e
novembre 2024*

Renseignements

450 463-1835, poste
61710

1 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

Public cible

Cette formation vise à accréditer un futur inspecteur de ponceaux.

Les personnes visées doivent posséder des connaissances techniques de base dans le domaine du génie civil.

Note

Précision sur le cours :

Veillez noter qu'il est strictement interdit d'enregistrer le contenu de la formation (photo, vidéo ou audio).

Cette formation est offerte en **formation à distance** via la plateforme **Teams**. Les instructions de connexion vous seront transmises avant la première séance.

Pour avoir plus d'informations sur l'utilisation de Teams, [Cliquez ici](#)

Guide

[Bonnes pratiques de clavardage avec Teams](#) (UdeS)

CONTENU

Contenu

- Le programme d'inspection des ponceaux
- Les techniques d'inspection
- La sécurité des inspecteurs
- L'inventaire des ponceaux
- La fiche d'inspection
- Les critères d'inspection
- La grille d'évaluation des défauts
- Les défauts propres aux ponceaux
- Les interventions d'amélioration des ponceaux
- **Examen d'accréditation**

Approche pédagogique

- Présentations magistrales
- Exemples
- Échanges en groupe
- Exercices en classes
- Administration d'un examen

PERSONNE FORMATRICE



PARICK COURTIOL-DESROSIERS, ING.

Diplômé de l'Université de Laval en génie civil, monsieur Courtiol-Desrosiers travaille au ministère des Transports du Québec depuis 2018. Plus précisément, il a rejoint l'équipe chargée d'encadrer la gestion des ponceaux de moins de trois mètres d'ouverture. Il est responsable du *Manuel d'inspection des ponceaux* ainsi que des formations ci-référant et il est impliqué dans divers mandats touchants le domaine des ponceaux.

TARIF ET HORAIRE

Tarif

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	995,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique en format électronique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

FORMATION À DISTANCE

5 et 6 novembre 2024

- 8 h 30 à 12 h
- 13 h à 15 h 30

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditations

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



Depuis juin 2018, le CDP Génie s'est associé à la direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation (DGGPREE) du MTMD afin d'offrir cette formation.

Une attestation sera remise aux participants présents.

Ordre des ingénieurs du Québec



Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, nos activités de formation sont admissibles en vertu des articles 2 à 10 du [Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs](#) (RLRQ, c. I-9, r. 9) de l'OIQ.